

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations du camping la Chapoulière, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

CONDITIONS DE RESERVATION

- Toute réservation devient effective uniquement avec notre accord : après réception soit du contrat dûment complété et signé soit après acceptation des conditions générales de ventes lors de la réservation en ligne. Ainsi qu'après réception de l'acompte.
- Le camping se garde le droit de refuser une réservation en cas de non-disponibilité ou si celle-ci va à l'encontre des valeurs familiales de notre camping.
- La réservation d'un emplacement ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ou céder votre réservation sans l'accord préalable écrit du Camping la Chapoulière.
- Les mineurs se doivent d'être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- L'attribution des places se fait dans l'ordre d'enregistrement des réservations et selon les contraintes du planning. La direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation des numéros d'emplacements / locations.
- Aucun numéro d'emplacement ou de location précis n'est assuré.

Emplacement de camping : Le forfait de base comprend l'emplacement pour la toile, caravane, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaire, 1 ou 2 personnes et l'électricité. Chaque emplacement est limité à un seul véhicule d'hébergement (caravane, camping-car ou van) et à un véhicule moteur. Les configurations comprenant deux caravanes, deux camping-cars ou deux vans sont interdites. Les emplacements se louent jusqu'à 12 h.

Arrivée libre en hors saison et à partir de 14h juillet-août. Si vous souhaitez vous installer dès le matin (en haute saison), deux solutions existent :
– le Garage Mort (garanti, réservation obligatoire -40% du tarif forfait en vigueur)
– le Early Check-In (selon disponibilité au moment de votre arrivée : 8€ pour l'accès à l'emplacement). Sans option, l'emplacement n'est pas disponible avant 14 h, même s'il est vide.

Pour tout départ après 12 heures, une nuit supplémentaire est facturée. 6 personnes maximum sont autorisées par emplacement.

Emplacement de camping avec sanitaire privatif : Même base que les emplacements de camping, seulement l'accès à votre sanitaire privatif n'est garanti qu'à partir de 16h. Une caution de 80€ vous sera demandée à l'arrivée.
Hébergement locatif : Les arrivées se font après 16h et les départs avant 10h. En moyenne et en haute saison les locations se louent uniquement à la semaine, arrivées et départ possible les mercredi, vendredi, samedi et dimanche selon le type de location. Jour et heure d'arrivée libre en hors saison après acceptation par la direction. Départ dans tous les cas 10h. Tout équipé, seuls l'apport du linge de maison et le nettoyage au moment du départ sont à la charge du client.

Les locations sont louées aux personnes nommément inscrites sur le contrat de location (enfant et bébé inclus), la réception se réserve le droit de refuser l'accès à la location à toute personne supplémentaire. Aucune surcharge ne sera admise.
Caution : Deux cautions sont demandées à l'arrivée pour les hébergements locatifs : 260 € pour le mobilier et 105 € pour le ménage. Vous pouvez également souscrire à un forfait ménage pour 75€ (95€ pour la location d'un Taos prestige ou de la maisonnette individuelle). La première est renvoyée huit jours après le départ, après déduction des éventuels frais de réfection ou de remplacement de matériel manquant ou détérioré. La deuxième est gardée si la location n'est pas parfaitement propre au moment du départ.

Toute insatisfaction concernant le Ménage, ou l'État Général du locatif devra être signalé le jour de l'arrivée, ceci afin de permettre à nos équipes d'y remédier. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera recevable.

Capacité des logements : Un logement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants. Il ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes (enfants et bébés compris). Dans ce dernier cas, le responsable du camping est en droit de refuser toute personne supplémentaire.

TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT :

A réception de votre acompte et contrat, nous vous envoyons en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. L'acompte à verser est de 30% du montant total du séjour. Il sera déduit du coût global du séjour. 14€ de frais de dossier vous seront facturés pour toute réservation.

Le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre date d'arrivée prévue.

Une prolongation de séjour n'est possible qu'après autorisation du camping.

Les prix peuvent varier dans la saison, pour connaître le prix exact en vigueur, se référer au site internet du camping. Le camping est susceptible de proposer des offres promotionnelles au cours de la saison.

Rétroactivité. Le tarif applicable au séjour est le prix en vigueur au jour de la réservation, ou encore le prix indiqué sur le devis dont la période de validité ne serait pas encore révolue. Les avantages ou les promotions proposés par notre établissement postérieurement à la date de réservation ne peuvent être imputés sur une réservation déjà confirmée, réglée intégralement ou partiellement.

Conditions promotions et early-booking : Nos offres et conditions promotionnelles sont consultables sur notre site internet. L'offre early-booking est valable jusqu'au 31/12/2025, elle est non cumulable avec une autre offre et elle est soumise à conditions et dans la limite des disponibilités. Les remises sont de 10% en hors-saison et de 5% en pleine saison, sous réserve d'une durée minimale de séjour. La promotion ne s'applique que sur les 2 premières semaines de votre séjour. Le paiement de l'acompte doit être fait avant le 31/12/2025.

ANNULATION DE SEJOUR – DEPART ANTICIPE - MODIFICATION

Nous vous conseillons de contracter une assurance annulation en même temps que votre réservation via le partenaire Neat assurance : 4.5% du montant du séjour. En cas d'annulation, le client devra impérativement avertir le camping de son désistement dès la survenance d'un événement empêchant son départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales de l'assureur, le client devra aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs en ligne par internet.

En cas d'interruption ou annulation du séjour par un client n'ayant pas souscrit à l'assurance, le Camping la Chapoulière ne remboursera en aucun cas les sommes versées et/ou dues.

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec AR et accompagné de justificatifs précis et incontestables, au plus tard trois jours après l'événement entraînant l'annulation.

En cas d'annulation, il vous sera retenu (au minima la somme de 45€ pour frais d'annulation) ou vous resterez à devoir :

- Un montant égal à 30% du coût intégral du séjour si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.

- Le montant total du séjour si l'annulation intervient dans les 30 jours qui précèdent la date initialement prévue de votre arrivée.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur la réservation, la réservation devient nulle et le propriétaire peut disposer de sa location.

En cas de départ anticipé, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas d'annulation du fait du Camping la Chapoulière, les sommes versées seront remboursées, sauf en cas de force majeure. Cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Toute modification de séjour est possible en accord avec le camping sous réserve de disponibilités. Toute différence tarifaire au moment de la modification entre l'ancien et le nouveau séjour sera à la charge du client. Si le nouveau séjour s'avérerait moins cher que l'ancien, il ne sera procédé à aucun remboursement de la différence.

Taxes : Taxe de séjour : Toute personne de plus de 18 ans devra s'acquitter de la taxe de séjour au tarif en vigueur (0.66€/pers de +18ans/nuit en 2026).

Eco-participation : Notre camping est soumis à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de traitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, encombrants recyclables). Il s'agit d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0.40€/pers./nuit). Ces deux taxes seront à régler à la réception à votre arrivée.

Piscine : Accès à la piscine gratuit mais interdit aux visiteurs. Le port du bracelet est obligatoire en haute saison pour tous les clients du camping.

Droit à l'image : Vous autorisez et sans contrepartie le Camping La Chapoulière à utiliser sur tous supports les photos de vous et des personnes accompagnantes (pour une durée de 5 ans) qui pourraient être prises au cours de votre séjour et ce pour les besoins publicitaires du camping. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le client.

Assurances : Il appartient au client de s'assurer et la direction décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc..., et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

Animaux : Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas autorisés sur le camping, même muselés et attachés ; ni même en visite. Les animaux sont accueillis dans certains d'hébergements avec accord de la réception. Interdits dans les sanitaires, abords de la piscine, bâtiments du camping... Le client devra présenter à l'arrivée le carnet de vaccination à jour, du chien ou chat qui va séjourner sur le camping. Le chien devra être tenu en laisse sur le camping.

Barbecue : Les barbecues au charbon de bois sont interdits.

Raccordement des voitures sur le réseau électrique : La charge des voitures électrique et hybride est interdite sur le camping.

Litige : Règlement intérieur : Le client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping et aux consignes de sécurité.

Médiation des litiges de la consommation :

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de SAS Médiation Solution - 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost
www.sasmediationsolution-conso.fr - contact@sasmediationsolution-conso.fr